

**Championnat de France 2<sup>ème</sup> division feeder Zone A**  
**17, 18 et 19 juin 2022**  
**Lac de l'Uby à Cazaubon (32)**



*Epreuve devant respecter le  
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



## MOTS D'ACCUEIL

C'est un réel plaisir pour la commission régionale FFPS eau douce Occitanie, et le comité départemental FFPS 32, d'organiser ce championnat de France 2<sup>ème</sup> division nationale feeder. Le feeder est une discipline qui fait de plus en plus d'adepte dans la région et plus largement dans toute la France, peu coûteuse par rapport à la pêche au coup classique, et pourtant tout aussi intéressante au niveau technique.

Le plan d'eau de l'Uby à Cazaubon est bien connu des pêcheurs de compétition, car déjà plusieurs grandes épreuves se sont déroulées sur ce magnifique plan d'eau, un championnat de France 1<sup>ère</sup> division mixte en 2015, une finale du challenge sensas en 2013, et plusieurs championnats de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> nationale. Réputé pour son cheptel de carpes, ils y aussi une grande population de poissons blancs, brèmes et gardons mais aussi poissons chats, qui je suis sûr rempliront vos bourriches.

Je tiens à remercier, l'ensembles des partenaires sans qui cette épreuve ne pourrait avoir lieu, tout d'abord l'AAPPMA de Cazaubon et son président Mr Beoustes, la fédération de pêche du Gers toujours prêtes à aidez la pêche de compétition, la Mairie de Cazaubon, le conseil général du Gers, et nos partenaires pour la dotation, les établissements G. Bories.

ALLEYSSON Jérôme

Président Commission FFPSed Occitanie

Président CD 82 FFPS et Commission FFPSed 82



---

# Infos SITE et SECTEURS

**Poissons dominants** Poissons chats, gardons, brèmes, carpes.

	Accès	Points GPS	Chariot
<b>Secteur A</b>	Route de Loucrup, direction tour d'aviron 32150 Cazaubon.	43,933224, -0,031803	Non.
<b>Secteur B</b>	1549, Avenue du lac 32150 Cazaubon.	43,936628, -0,035789	Non.
<b>Secteur C</b>	Avenue Pierre Perret, 32150 Cazaubon.	43,933453, -0,037753	Non.

	Profondeur	Vitesse du courant
<b>Anguille</b>	Interdite	
<b>Brochet</b>	60cms	
<b>Sandre</b>	50cms	
<b>Truite</b>	25cms	
<b>Secteur A</b>	1m80 à 3m	Nul.
<b>Secteur B</b>	1m80 à 3m	Nul.
<b>Secteur C</b>	2m à 3m50.	Nul.





# LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	4m60 maximum.	Pas de distance minimale de pêche.
Amorce	12 litres.	Tamisée, terres comprises.
Esches totales	2 litres.	Esches pour la pointe incluses.
Fouillis	½ litre.	
Vers de vase	¼ litre.	Compris dans la quantité de fouillis
Vers de terre	½ litre.	Non coupés

# HORAIRES

	Vendredi	Samedi	Dimanche
Rendez-vous	9h00	8h00	7h15
Tirage au sort	9h30	8h15	////////
Entrée dans les box	9h45	8h30	7h30
Début des contrôles (*)	11h00	10h00	9h00
Amorçage	11h50	10h50	9h50
Début de la manche	12h00	11h00	10h00
5 minutes	16h55	15h55	14h50
Fin de la manche	17h00	16h00	15h00
Palmarès	////////	////////	17h00

(\*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

# Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Vendredi	Oui	Tour d'aviron, route de Loucrup 32150 Cazaubon.	43,932990, -0,031090
Samedi	Oui	Tour d'aviron, route de Loucrup 32150 Cazaubon.	43,932990, -0,031090
Dimanche	Oui	Tour d'aviron, route de Loucrup 32150 Cazaubon.	43,932990, -0,031090
Palmarès	Oui	Tour d'aviron, route de Loucrup 32150 Cazaubon.	43,932990, -0,031090

# Grille de Tirage

X01	Y09	Z07	Y01	Z09	X07	Z01	X09	Y07
X02	Y05	Z10	Y02	Z05	X10	Z02	X05	Y10
X03	Z11	Y08	Y03	X11	Z08	Z03	Y11	X08
X04	Z06	Y12	Y04	X06	Z12	Z04	Y06	X12
X05	Y10	Z02	Y05	Z10	X02	Z05	X10	Y02
X06	Z12	Y04	Y06	X12	Z04	Z06	Y12	X04
X07	Y01	Z09	Y07	Z01	X09	Z07	X01	Y09
X08	Z03	Y11	Y08	X03	Z11	Z08	Y03	X11
X09	Y07	Z01	Y09	Z07	X01	Z09	X07	Y01
X10	Y02	Z05	Y10	Z02	X05	Z10	X02	Y05
X11	Z08	Y03	Y11	X08	Z03	Z11	Y08	X03
X12	Z04	Y06	Y12	X04	Z06	Z12	Y04	X06

## Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	Alleysson Jérôme	06 79 36 24 66	commissionffpsedoccitanie@orange.fr
Forfait	Linard Frédéric	06 60 69 70 64	flinard@ffpsed.fr
Président AAPPMA Cazaubon	Beoustes Jean Marc	06 04 18 36 26	jmbeoustes@live.fr
Président CD 32 FFPS	Rouilles Christophe	06 83 34 31 77	rouilles.christophe@orange.fr

**Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.**

## Règlement particulier

Attention : carte de pêche inter fédérale obligatoire, et carte de pêche journalière également pour les accompagnateurs. Pour les participants à l'épreuve la semaine d'entraînement : exemptés de carte journalière, pour les semaines précédentes il faudra s'acquitter de cette dernière.

**Pour pouvoir profiter du parcours sans payer la carte journalière, les compétiteurs engagés devront présenter leur licence FFPS 2022 avec une carte d'identité.**

## Buvette, restauration et logements

- Camping Huttopia Lac de l'Uby, lac de l'Uby 32150 Cazaubon tel :05 62 09 53 91.
- Camping de Labeyrie, 156 rte de Labeyrie 32150 Larée tel :05 62 09 51 83.
- Hôtel la Roseraie, 2 rue de l'Abbé Escarnot 32150 Cazaubon tel :05 62 08 35 00.
- Hôtel Restaurant de la paix, 24 avenue des Thermes 32150 Barbotan les Thermes tel :05 62 69 52 06.
- Hôtel Beauséjour capvy, 6 avenue des Thermes 32150 Cazaubon tel :05 62 08 30 30.
- L'Estanquet, 12 avenue des Thermes 32150 Cazaubon tel : 05 62 69 53 63.
- La Palmeraie , Place de l'Armagnac 32150 Cazaubon tel :05 62 69 58 06.

Magasin pêche :

- Chasse pêche 32 Auch, 3 Bis rue du 8 mai 32000 Auch tel :05 62 05 12 89.

**Tout au long du weekend l'AAPPMA de Cazaubon proposera des sandwiches et des boissons pour les pêcheurs qui le souhaitent à commander lors des rassemblements.**